

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/09/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/09/2015

Délibération n° D-2015-334

**Cession de bien mobilier - Autorisation de vente de gré à gré et
validation du contrat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

Cession de bien mobilier - Autorisation de vente de gré à gré et validation du contrat

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la vente de biens n'ayant plus d'utilité pour la commune, et dans le cadre de la rationalisation des moyens de la collectivité, il apparait aujourd'hui opportun de se séparer du bien mobilier la guinguette dite « Etoile rouge ».

Ce bien a été acquis pour la somme de 35 880 € TTC en septembre 2012.

L'Etablissement Public « Nuits de Fourvière » a déposé une offre d'achat pour cette structure, pour un prix de 14 900 € net.

Il est ainsi proposé de vendre cette structure au prix de 14 900 € net. Il est par ailleurs fait obligation à l'acquéreur, d'honorer l'engagement pris la Ville de Niort de louer cette structure à l'occasion des rencontres culturelles organisées par l'Agence régionale du spectacle vivant qui auront lieu en novembre prochain à Bressuire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de vente de gré à gré du bien mobilier guinguette dite « Etoile rouge » ;
- approuver le contrat de vente à intervenir avec l'EPIC « Nuits de Fourvière » pour la somme de 14 900 € net ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes nécessaires au transfert de propriété.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY